

**TABLE RONDE DES BAILLEURS DE FONDS POUR LE FINANCEMENT DES
TRAVAUX DE L'AUTOROUTE ABIDJAN-GRAND BASSAM**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**GRAND BASSAM
11-08-2008**

Monsieur le Ministre des Infrastructures Economiques ;

Monsieur le Préfet de Grand Bassam ;

Monsieur le maire de la commune de Grand Bassam ;

Monsieur le Président du Conseil Général ;

Monsieur le Représentant de la Commission de l'UEMOA ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et
Membres du Corps diplomatique ;

Monsieur le Coordonnateur de l'Etude Commission de
l'UEMOA ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations
financières internationales ;

Mesdames et Messieurs les Responsables d'Institutions
financières nationales ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs
Centraux, Sous Directeurs, Chefs de Services ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est un honneur pour moi que de prendre la parole ce matin, à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture de « **la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de l'autoroute Abidjan-Grand Bassam** ».

Je voudrais de prime abord exprimer ma gratitude aux autorités administratives et politiques de Grand Bassam, qui nous reçoivent dans leur belle citée, pour rechercher les moyens de réalisation de ce projet d'intérêt local, national et sous régional.

Ces salutations s'adressent également à l'ensemble de la communauté des bailleurs de fonds ici représentés, pour leur appui constant aux efforts du Gouvernement ivoirien, ainsi que pour l'intérêt qu'ils manifestent par leur présence dans les efforts de sortie de crise et de relance économique de la Côte d'Ivoire.

Enfin, cette adresse va à l'endroit de nos invités et de nos partenaires du secteur privé, qui ont bien voulu rehausser cette cérémonie de leur présence si distinguée.

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

La tenue de cette table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de l'autoroute Abidjan-Grand Bassam, est d'une importance capitale pour nous, à plusieurs titres.

En effet, pour garantir une stabilité socioéconomique durable après la crise, le Gouvernement a décidé de coupler la mise en œuvre du programme de sortie de crise, avec des initiatives pour la relance économique post conflit.

Cela passe nécessairement par la reprise de l'investissement, dont le faible niveau actuel, matérialisé par un taux de 9,5% du PIB en 2007, ne permet pas d'impulser une réelle dynamique de croissance économique.

A cet égard, la reprise de l'investissement public, et particulièrement dans les domaines des infrastructures, constitue à la fois un facteur incitatif à la relance des investissements privés, mais également un accompagnement indispensable au développement des activités économiques.

C'est pourquoi, les grands projets de développement comme les autoroutes Abidjan-Yamoussoukro et Abidjan-Grand Bassam, les travaux liés au transfert de la capitale à Yamoussoukro, les ponts d'Azito et de la Riviera, initiés en dépit de nombreuses contraintes liées à la crise, doivent être encouragés et soutenus.

Il s'agit, sur la base d'infrastructures de qualité, de créer les conditions de compétitivité et d'une croissance soutenue de l'économie nationale.

Par ailleurs, l'ensemble de ces projets participe du renforcement de l'intégration sous régionale, aujourd'hui indispensable pour une meilleure valorisation des avantages comparatifs et des complémentarités de nos Etats, dans un monde de plus en plus concurrentiel.

L'axe Abidjan-Grand Bassam, faut-il le rappeler, est une route transactionnelle inter Etats de l'UEMOA et de la CEDEAO, dont l'importance a même été reconnu par le NEPAD.

Mesdames et Messieurs,

La structure de financement de l'ensemble de ces projets, et particulièrement de l'autoroute Abidjan-Grand Bassam, est fondé sur la collaboration entre l'Etat, les partenaires au développement et les opérateurs du secteur privé.

C'est un investissement rentable qui bénéficiera dans sa mise en œuvre d'un contexte économique caractérisé par l'assainissement du cadre macroéconomique, des finances publiques et de la dynamique de croissance après les années de crise.

Cette option de partenariat permet à l'Etat de concentrer ses efforts sur les investissements destinés aux secteurs sociaux de base, dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

A cet égard, il me plaît de rappeler que la reprise des relations avec les partenaires au développement ouvre la possibilité à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un programme économique soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, et d'atteindre le point de décision de l'Initiative PPTE avant fin 2008.

Ce tableau très réaliste fonde notre optimisme, quant à une véritable reprise de l'investissement et des activités économiques.

Chers partenaires au développement,

Comme vous le constatez, nous devons nous donner les moyens de réussir ce projet.

Pour ma part, je voudrais vous assurer de la disponibilité de mes services, à apporter leur appui technique et l'éclairage nécessaire, pour dissiper toute sorte d'appréhension relative à des problèmes relevant de la compétence du Ministère de l'Economie et des Finances.

Cinq ans durant, vous nous avez soutenus. Aujourd'hui, il s'agit de consentir les derniers efforts, afin de créer les conditions de la prospérité économique et sociale.

Je voudrais terminer mon propos sur cet appel, en insistant encore sur le fait que votre participation à ce projet est un choix d'investissement non seulement rentable, mais participe à la relance économique et à l'intégration sous régionale.

Plein succès à vos travaux.

Merci de votre aimable attention.

KOFFI AHOUTOU E.